



Comité Saint-Roch

THUIN

8.

Messieurs les Représentants des Sociétés,

Voici le rapport succinct épinglant les principaux points de notre entrevue du 4 octobre 2013.

Société absente : Enfants de sainte Barbe

Société excusée : Flanqueurs

Nous retenons

Manifestation du 13/10/13 (Gerpennes) :

- A l'exception des Voltigeurs et des Flanqueurs, toutes les sociétés y participeront.
- **L'ordre de marche** sera le suivant :
 1. Comité Saint-Roch,
 2. Clique des Carabiniers,
 3. Commandant à cheval,
 4. Sapeurs et Grenadiers,
 5. Zouaves français,
 6. Pompiers des Waibes,
 7. Mousquetaires,
 8. Pompiers de la Ville-Haute,
 9. Tartares lituaniens,
 10. Sapeurs et Artilleurs,
 11. Enfants de sainte Barbe,
 12. Volontaires,
 13. Compagnie Saint-Roch,
 14. Chasseurs Carabiniers,
 15. Zouaves pontificaux.
- Seules **cinq cantinières** accompagneront la délégation :
 - Bernadette Langelez (Carabiniers),
 - Carine Struyf (Compagnie St-Roch),
 - Céline Arnould (Tartares),
 - Madeleine Devreux (Volontaires),
 - Virginie Livin (Zouaves français).Leurs coordonnées ont été transmises aux organisateurs.
- **Officiers** :
 - Commandant à cheval : Roger Haquenne (Sapeurs et Grenadiers),
 - Officier 1^{er} tir, Bruno Marchoul (Compagnie St-Roch),
 - Commandant en Second : Etienne Baix (Zouaves pontificaux),
 - Officier 2^{ème} tir, Alain Orbant (Zouaves français).
 - Tambour major : Ralf Vandebrouck (Carabiniers),
- **Divers** :
 - Accueil du contingent thudinien à 12h au collège Saint-Augustin.
 - Parkings : rue Saint-Adrien au parc du même nom et à la poste, rue d'Hymiée, rue Saint-Roch et rue Thiébaud au cimetière.
 - Un adjudant gerpinnois guidera le contingent thudinien au travers des rues de Gerpennes.
 - Chaque société recevra une et une seule médaille commémorative.
 - Après les haltes, les Chasseurs Carabiniers joueront un air typique en guise d'appel.

Prochaine réunion prévue durant la deuxième quinzaine de novembre :

Saint-Roch 2014 et divers

La date, le lieu et l'heure seront communiqués ultérieurement par courriel

Gérard Vanadenhoven et Nicolas Mairy